

Ancourt

Collège A. DUMAS A121
Lycée P. NERUDA A130
Lycée La PROVIDENCE A130
Lycée J. ANGO A130 + navette
Lycée LE GOLF A130 + navette

Arques-la-Bataille

Collège C. DELVINCOURT A 120 / 500
Collège BRAQUE 500
Lycée P. NERUDA A430
Lycée La PROVIDENCE A430 / 600
Lycée J. ANGO A430 / 500 / 600
Lycée Le GOLF A430 / 500 / 500
Lycée J. ROSTAND A332

Aubermesnil-Beaumais

Collège J. COCTEAU A 320
Lycée P. NERUDA R132
Lycée La PROVIDENCE R132
Lycée J. ANGO R132
Lycée Le GOLF R132
Lycée J. ROSTAND A331

Colmesnil-Manneville

Collège J. COCTEAU A322 / R322
Lycée P. NERUDA R131
Lycée J. ANGO R131
Lycée Le GOLF R131

Dieppe

Collège C. DELVINCOURT 400 / 500
Collège A. DUMAS A121 / 700 / 800
Collège CAMUS 800
Collège BRAQUE 500
Lycée P. NERUDA A130 / 700
Lycée La PROVIDENCE A130 / 600
Lycée J. ANGO 400 à 900
Lycée Le GOLF 400 à 900
Lycée J. ROSTAND A330 / A331
CFA CÔTE D'ALBÂTRE 900

Grèges

Collège A. DUMAS A 121
Lycée P. NERUDA A 130

Hautot-sur-Mer

Collège C. DELVINCOURT 400
Collège J. COCTEAU A 321 / R 320 / R 321
Lycée J. ANGO R 130 / 400
Lycée Le GOLF A330

Martigny

Collège C. DELVINCOURT A 120
Lycée P. NERUDA A 430
Lycée La PROVIDENCE A 430
Lycée J. ANGO A 430
Lycée Le GOLF A 430

Martin-Eglise

Collège A. DUMAS 700
Lycée P. NERUDA 700
Lycée J. ANGO 700
Lycée Le GOLF 700

Offranville

Lycée J. ROSTAND A 330 / A 331

Rouxmesnil-Bouteilles

Collège C. DELVINCOURT 500
Collège J. COCTEAU A 320 / A 321
Collège BRAQUE 500
Lycée La PROVIDENCE 600
Lycée J. ANGO 500 / 600
Lycée Le GOLF 500 / 600
Lycée J. ROSTAND A 331 / A 332

Saint-Aubin-sur-Scie

Collège C. DELVINCOURT A 120
Collège J. COCTEAU A 320
Lycée P. NERUDA A 130 / R 131 / R 132
Lycée La PROVIDENCE R 132
Lycée J. ANGO R 131 / R 132
Lycée Le GOLF R 131 / R 132
Lycée J. ROSTAND A 331 / A 332

Sainte-Marguerite-sur-Mer

Collège J. COCTEAU R 320
Lycée J. ANGO R 130
Lycée Le GOLF R 130

Sauqueville

Collège J. COCTEAU A 322
Lycée P. NERUDA R 131
Lycée J. ANGO R 131
Lycée Le GOLF R 131
Lycée J. ROSTAND R 330

Tourville-sur-Arques

Collège J. COCTEAU A 322
Lycée J. ANGO R 132
Lycée Le GOLF R 132
Lycée J. ROSTAND Lycée A 330 / A 331
P. NERUDA R 132
Lycée La PROVIDENCE R 132

Varengueville-sur-Mer

Collège J. COCTEAU R 320
Lycée J. ANGO R 130
Lycée Le GOLF R 130



Si vous êtes scolarisé et que vous empruntez une ligne scolaire, vous devez impérativement indiquer votre arrêt de montée et renseigner l'établissement que vous allez fréquenter en septembre 2019.

Si vous êtes scolarisé dans un établissement différent de celui qui est affecté à votre commune, alors vous devez vous reporter sur les lignes urbaines du réseau Stradibus.

ANCOURT

Coqueréaumont
Eglise
Heugleville
Les Charmilles

ARQUES-LA-BATAILLE

Gare
Libération
Place de Lombardie

AUBERMESNIL-BEAUMAIS

Aubermesnil
Beaumais
Mairie

COLMESNIL-MANNEVILLE

Gennetuit
Pépinière

GREGES

Lotissement des Lilas
Les Peupliers
Mairie
Place de l'Eglise

HAUTOT-SUR-MER

Cabaret d'Hautot
Centre
France-Canada
Gare d'Hautot
Grimaldi
Le Marqueval
Les Acacias
Les Canadiens
Mairie
Plage
Pourville
Rue Bourgeoise
Rue du 19 août

MARTIGNY

Aubépines
Le Boisard
Les Aubépines
Lotissement communal
Quévremont
Chemin communal
Quévremont La Mare

OFFRANVILLE

Neufmesnil
La Hêtraie
Sente aux Oiseaux

ROUXMESNIL-BOUEILLES

Bel Horizon
Carrefour du Vallon
L'Eolienne
Les Coucous
Les Ajoncs
Maison Rouge
Mairie
Rue des Aubépines

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE

Croix de Pierre
Emile Hauduc
Gare de Saint-Aubin
Le Hamelet
Les Violettes
Mairie
Moulin du Hamelet

SAUQUEVILLE

Centre
Passage à niveau
Patteville

STE-MARGUERITE-SUR-MER

Ecole
Eglise
Blanc Mesnil
Les Sapins
Restaurant

TOURVILLE-SUR-ARQUES

Château de Miromesnil
Mairie

VARENGEVILLE-SUR-MER

Château
Mairie
Maison de la Presse (Le relais)
Residence Fernand Lemoine
Terrasse



PRATIQUE !

Si vous avez choisi de recevoir votre Pass' mobilité jeunes par courrier, il vous suffit de compléter et retourner le formulaire avec toutes les pièces justificatives dans une enveloppe non affranchie à l'adresse suivante sans affranchir :

STUD
libre réponse 60081
76209 DIEPPE Cedex

**FORMULAIRE
PASS' MOBILITÉ JEUNES
MOINS DE 26 ANS**

VOYAGEZ POUR
MOINS DE
5€/mois

À partir du 1^{er} septembre 2019,
l'Agglo propose le Pass' mobilité jeunes !

Pour chaque jeune de moins de 26 ans, qui achètera un titre de transport annuel, l'Agglo prend désormais 100 € à sa charge. Ainsi, les jeunes du territoire, pourront voyager librement sur toutes les lignes du réseau urbain pour 50 € par an, soit moins de 5 € par mois.

Cette mesure forte permet de répondre aux besoins de déplacements des jeunes, de diminuer l'impact sur l'environnement et de préserver le budget des ménages tout en favorisant l'utilisation du réseau de transport en commun.

Votre Pass' mobilité jeunes, vous permet de circuler en illimité pendant un sur l'ensemble du réseau Stradibus.

LE RÉSEAU STRADIBUS

- 3 lignes essentielles desservant la ville-centre et les principaux émetteurs et générateurs de déplacement,
- 1 navette de centre ville 100 % électrique,
- 2 lignes secondaires,
- 1 service de Transport À la Demande (TAD) pour les communes périphériques,
- 23 lignes à vocation scolaire pour desservir les établissements du territoire.

Une convention de partenariat entre Dieppe-Maritime et la Région Normandie, vous permet aussi d'emprunter les liaisons routières normandes sur le territoire de Dieppe-Maritime avec votre Pass' mobilité jeunes.

Le Pass' mobilité jeunes est disponible uniquement sur carte Atoumod' nominative, qui doit être présentée pour le chargement de l'abonnement.

COORDONNÉES DU TITULAIRE DU PASS'

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance :

Adresse : _____

Code Postal :

Ville : _____

COLLÈGE LYCÉE BTS

Établissement fréquenté : _____

CRÉATION D'UNE CARTE ATOUMOD'

- J'ai déjà une carte Atoumod. Je reporte mon numéro d'abonné sur le volet de droite.
- Je souhaite la création gratuite d'une carte Atoumod.

A joindre impérativement :

- ✓ Une photo d'identité (35x45 mm, fond clair, non scannée, non photocopiée, récente, en couleur).
- ✓ Une pièce d'identité

MODE DE PAIEMENT

Au comptant 50€
Par prélèvement* 5€/mois*

*Paiement par prélèvement automatique sur 9 mois. Règlement à la souscription de 8 € suivi de 9 mensualités de 5,00 € (frais de prélèvement compris : 3 €).

NUMÉRO D'ABONNÉ

Si vous possédez déjà une carte Atoumod, reportez votre numéro d'abonné (situé sur votre carte Atoumod sous vos nom et prénom)

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

N'oubliez pas de joindre un RIB (compte courant)

Cadre réservé à STRADIBUS

Référence unique du mandat SEPA :
(N° à conserver et à rappeler pour toute demande de modification)

LE PAYEUR

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance :

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél.

E-mail : _____

DATE DE PRÉLÈVEMENT LE 12

COMPTÉ À DÉBITER - Le débiteur est le client payeur désigné ci-dessus

IBAN

BIC

Pour un prélèvement : récurrent

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le paiement de votre abonnement s'échelonne sur 9 mois !

CRÉANCIER

Identification créancier SEPA : FR63ZZZ85EB9E
Nom du créancier : Transdev Urbain Dieppe
Adresse : 97 avenue de la Libération
Code postal et ville : 76370 Neuville-lès-Dieppe
Pays : France

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- ✓ Une photocopie d'une pièce d'identité,
- ✓ (si le payeur est différent du titulaire du Pass' mobilité jeunes),
- ✓ Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal issu d'un compte courant,
- ✓ Ce formulaire de demande de prélèvement complété et signé,
- ✓ Le mandat SEPA remis par STRADIBUS complété et signé.

Les signataires déclarent l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus, ainsi qu'avoir pris connaissance et souscrire entièrement au contenu des conditions particulières au verso de ce document. Les données recueillies feront l'objet d'un traitement informatique.

J'accepte les conditions d'utilisation de ces données personnelles à des fins de traitement clientèle. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le DPO par courrier à l'adresse suivante : Transdev Urbain Dieppe - STRADIBUS, 97 avenue de la Libération, 76370 Neuville-lès-Dieppe ou par e-mail sur le site internet www.stradibus.fr.

Date :

SIGNATURE OBLIGATOIRE

du TITULAIRE DU COMPTE : _____

(Précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)



► SUR WWW.STRADIBUS.FR

► SUR L'APPLI STRADIBUS  

L'AGENCE STRADIBUS


Gare routière, 3, place Sémard à Dieppe
Arrêt Gare SNCF ☎ 02 32 14 03 03

INFORMATION

VENTES
DE TITRES

RÉSERVATIONS

VENTE ET RENSEIGNEMENTS

 Lundi à Vendredi : 8h00 à 12h30 / 13h30 à 17h15
Samedi : 8h00 à 13h00
Sauf jours fériés